

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 8 NOVEMBRE 2021

*Mr Le Maire ne pouvant être présent pour des raisons familiales, Mr Henri BAUDET 1<sup>er</sup> adjoint préside la séance, selon l'article L.2122-17 du CGCT.*

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire le lundi 4 octobre 2021 à 18 heures 00 sous la présidence de Mr Henri BAUDET, 1<sup>er</sup> Adjoint.

**Présents :** Mr Henri BAUDET, Mr André BATAILLE, Mr Antonin HUG, Mr Jean-Louis BRUNET, Mr Pierre BOUTET, Mr Marc BLANIC, Mr Marcel BLANC, Mme Françoise DELCASSO-DEJOUX

**Absents :** Mr Michel DE LA OSA, Mme Morgane LALOUETTE, Mme Anne GALIBERT, Mme Françoise MARTIN, Mr Jackie COLL

**Procurations :** Mme Anne GALIBERT a donné procuration à Mr Antonin HUG

Monsieur Henri BAUDET ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.  
L'ordre du jour est évoqué, et approuvé par l'ensemble des membres du Conseil.

### **\*Désignation du secrétaire de séance**

En début de séance, il a été procédé à la désignation du secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal – à l'unanimité – désigne Mr Jean-Louis BRUNET comme secrétaire de séance.

### **\*Approbation du compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du Lundi 4 octobre 2021**

Monsieur Le 1<sup>er</sup> Adjoint, Henri BAUDET propose l'approbation du compte rendu de la séance du Lundi 4 Octobre 2021 dont chaque conseiller a été destinataire.

Ces derniers sont invités à faire savoir s'ils ont des remarques à formuler sur ce compte rendu avant son adoption définitive.

Le compte-rendu du conseil municipal du 04/10/2021 est voté à l'**UNANIMITE**.

## **1-COMMANDE PUBLIQUE**

### **1-1/ Choix entreprise pour le renouvellement du parc informatique de la Mairie**

Le parc informatique le serveur et le matériel de sauvegarde de la Mairie sont vieillissants et ne supportent plus les nouvelles mises à jour. A court terme, cela entraînera une perte de temps pour les agents mais également un risque accru de piratage et de pertes de données.

Ce renouvellement du parc informatique porte sur l'achat d'ordinateurs fixes+ écrans, 1 serveur, 1 système de sauvegarde, l'installation, le paramétrage, la mise en réseau du matériel.

Une consultation simple par mail a été lancée le 30/07/2021 auprès de 3 entreprises.

2 de ces entreprises ont répondu dans les délais impartis :

- BUROFAX (Font-Romeu)
- 900 K (Formiguères)

Suite à la présentation du RAO à l'ensemble des élus, la société la mieux disante est l'entreprise 900 k pour un montant de 17 785,00 € HT.

L'assemblée vote à l'unanimité la proposition et retient l'entreprise 900K pour le marché de renouvellement du parc informatique de la Mairie pour un montant de **17 785.00 € HT**.

L'Assemblée délibérante donne pouvoir à Monsieur le Maire de signer tous les documents nécessaires.

## **1-2/ Choix entreprises pour le renouvellement du marché des assurances de la Collectivité**

Le marché des assurances de la Commune arrivant à son terme il a fallu lancer un nouveau marché de prestations de services pour une durée de 3 ans à compter du 1er janvier 2022.

La consultation a été effectuée par voie dématérialisée (<http://www.midilibre-marchespublics.com>) et la publicité publiée par le biais d'un journal d'annonces légales (Indépendant) et sur le site Internet de la Commune.

Ce marché d'assurances est composé de plusieurs lots :

Lot n°1 : Dommage aux biens

Lot n°2 : Responsabilité générale

Lot n°3 : Automobile- Élus+ collaborateurs

Lot n°4 : Protection juridique

Lot n°5 : Protection fonctionnelle

Lot n°6 : Risques statutaires

Présentation du Rapport d'Analyse des Offres à l'Assemblée délibérante, rapport effectué par le cabinet Insurance Risk Management, cabinet qui accompagne la Commune (AMO) sur ce marché de prestations de service.

Lot n°1 - Dommage aux biens : Entreprise retenue GROUPAMA avec franchise pour un montant annuel de 9 717.01 €

Lot n°2 - Responsabilité générale : Entreprise retenue PILLIOT/ VHV sans franchise pour un montant annuel de 3 512.17 €

Lot n°3 -Automobile- Élus+ collaborateurs : Entreprise retenue SMACL sans franchise avec les options pour un montant annuel de 6 217.37 €

Lot n°4 -Protection juridique : Entreprise retenue PILLIOT/ MALJ pour un montant annuel de 1 477.83 €

Lot n°5 - Protection fonctionnelle : Entreprise retenue SMACL pour un montant annuel de 271.91 €

Lot n°6 - Risques statutaires : Entreprise retenue SOFAXIS/ CNP pour un pourcentage de 6.56 % sur la masse salariale annuelle brute CNRACL et IRCANTEC

L'Assemblée délibérante vote à l'unanimité les propositions et donne tout pouvoir à Monsieur le Maire pour signer tous les documents nécessaires.

## **2-PERSONNELS**

### **2-1/ Renouvellement Contrat à durée déterminée –Adjoint Administratif à raison de 35/35ème**

Afin d'assurer la continuité des services administratifs au sein de la Mairie de Bolquère, il est nécessaire de renouveler un Contrat à Durée Déterminée 35/35ème à compter du 01/12/2021 jusqu'au 30/11/2022, sur le poste de TAXE de SÉJOUR, au grade d'Adjoint Administratif Échelon C1.

Il est demandé à l'Assemblée délibérante de se prononcer sur ce sujet.

L'assemblée vote à l'**unanimité** cette proposition.

### **3. AFFAIRES GENERALES**

#### **3.1/ Renouvellement bail habitation pour le logement du presbytère- Mr Nicolas BREDIGNANS**

Depuis le mois de Mai 2021, le bail entre la Commune de Bolquère et Mr Nicolas BREDIGNANS n'a pas été renouvelé, concernant le logement situé au Presbytère. Depuis le mois de Janvier 2021, le loyer est acquitté et il convient donc de régulariser cette situation.

Le loyer mensuel est de 220.00 € / mois.

Il est proposé de régulariser le bail à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021 jusqu'au 31/12/2022 dans les mêmes conditions.

Les conseillers municipaux demandent s'il est possible d'établir un bail d'une durée de 2 ans afin de permettre une réflexion sur le montant du loyer des logements occupés par les employés communaux après travaux de rénovation énergétique.

N'ayant pas cette information juridique, Monsieur le 1<sup>er</sup> Adjoint Henri BAUDET propose de se rapprocher de l'avocat de la Commune et de reporter ce point au prochain Conseil Municipal.

### **QUESTIONS DIVERSES**

\*Cérémonie du 11 Novembre 2021 : A l'occasion de la Cérémonie du 103ème anniversaire du 11 novembre 1918 une lecture sera faite du courrier adressé par Mme la Ministre déléguée auprès de la Ministre des Armées par Mr Baudet Henri, Mr le Maire ne pouvant être présent ce jour-là. Les pompiers du SDIS66 seront également présents. Un dépôt de gerbe sera effectué. RDV 10h45 devant le monument aux Morts.

***L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le 1<sup>er</sup> adjoint clôture la séance à 19 heures 00 minutes.***